



Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 21 mars 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INVENTAIRE FORESTIER : Stéphane LE FOLL salue la publication des 5^{èmes} Indicateurs de gestion durable des forêts métropolitaines (IGD 2015)

Véritables outils d'évaluation de la gestion des forêts, les 5^{èmes} indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines (IGD 2015) ont été publiés le 7 mars 2016. Ce rapport élaboré par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) en collaboration avec le groupement d'intérêt public ECOFOR, le laboratoire d'économie forestière de l'INRA-AgroParisTech et l'IRSTEA, est le fruit d'un travail collectif associant l'ensemble des parties prenantes forestières (gestionnaires, professionnels, écologues, chercheurs, statisticiens, associations, établissements publics, administrations, etc.).

Les indicateurs de gestion durable sont historiquement ventilés selon les six critères retenus lors de la conférence ministérielle d'Helsinki de 1993 pour la protection des forêts en Europe. Cette ambition de se doter d'**outils d'évaluation de gestion de la forêt** a été initiée dans les années 90 par la France et la Finlande. Ces outils se sont progressivement imposés comme des outils efficaces des politiques publiques de gestion de la forêt et font l'objet d'une constante amélioration. Ces **50 indicateurs dressent un état des lieux des ressources forestières en termes de surface, de volume de bois et de carbone**. Ils comprennent aussi des **éléments économiques et sociaux évaluant la production de biens et de services marchands liés aux forêts**. Près de la moitié des indicateurs appréhendent également la **préservation de la biodiversité, la diversité génétique des arbres, l'état sanitaire des peuplements forestiers, le rôle de protection des forêts contre les risques naturels, le bon fonctionnement des écosystèmes et le maintien de leurs fonctions pour les sols et les ressources en eau, mais aussi leur résilience, notamment face aux tempêtes et aux incendies**.

Cette publication vient ainsi prolonger les réflexions engagées pour l'élaboration du **Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB)** et ses déclinaisons régionales. Elle offre plusieurs niveaux de lecture, notamment une synthèse pour chacun des six critères de gestion durable et une fiche détaillée pour chacun des indicateurs. Les évolutions constatées par rapport à la version de 2010 soulignent **le rôle essentiel de la forêt à la fois dans l'économie française, notamment en matière d'emplois et de création de valeur ajoutée, mais aussi dans l'adaptation et la lutte face aux évolutions climatiques**.

La prochaine mise à jour des indicateurs de gestion durable des forêts interviendra en 2020.


> Rapport complet sur : <http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/spip.php?rubrique80>

> En savoir plus sur la gestion durable des forêts : <http://agriculture.gouv.fr/la-gestion-durable-des-forets>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture